

ner lecture, monsieur l'Orateur. Le passage suivant est tiré du bulletin de mars 1966:

Lorsqu'elle étudie une demande de prêt, la Banque doit s'assurer que le projet envisagé est raisonnable et sûr, l'administration compétente et le programme en mesure de soutenir le fardeau financier supplémentaire.

Personne ne trouvera à redire à cela. Je poursuis:

L'argent obtenu par l'entremise de la Banque peut servir à l'achat de terrains et d'immeubles, à la réparation ou à l'agrandissement d'immeubles, à la construction de nouveaux immeubles ou encore à l'achat d'outillage et de matériel.

Tout cela est exact, à mon avis. Mais ce n'est malheureusement pas comme cela que les choses se passent. Je me demande dans quelle mesure la politique actuelle d'argent serré influence les administrateurs de la Banque d'expansion industrielle. Le sous-ministre du Commerce, sauf erreur, fait partie de ce conseil d'administration. Si le ministre du Commerce était à la Chambre, je le prierais de transmettre un message à son sous-ministre, qui est un des administrateurs de la banque. Je demanderai donc au ministre du Travail de transmettre à l'administrateur le message que voici: N'y aurait-il pas moyen de se montrer plus indulgent, en particulier vis-à-vis des provinces atlantiques qui ont besoin de ce financement?

Je poursuis ma lecture:

La Banque n'accorde pas de fonds à l'égard d'inventaires ou de sommes à recevoir mais elle peut, dans des circonstances très particulières...

Cela ne fait aucune différence puisque c'est une fonction des banques à charte comme le sait mon ami de Carleton (M. Bell).

...consentir un prêt pour aider à satisfaire aux besoins en fonds de roulement. Dans le cas où une entreprise pourrait profiter d'un changement de propriétaire, la Banque peut penser à accorder un prêt pour financer le transfert nécessaire.

On entend beaucoup parler de la propriété de nos entreprises par des intérêts américains. Cela ne m'effraie pas. Si quelqu'un investit son argent au Canada et est prêt à respecter nos lois, il fait un apport au bien-être général du pays. Je n'y vois, quant à moi, aucune raison de m'alarmer. En fait, je connais bon nombre d'entreprises qui n'existeraient plus aujourd'hui si elles n'avaient pu obtenir des fonds aux États-Unis.

Je ne suis aucunement d'accord avec ceux qui manifestent de la crainte parce que certains étrangers ont des intérêts dans des entreprises établies au pays. Ces derniers sont assujettis aux lois canadiennes comme n'importe lequel de nos concitoyens. Où pourrions-nous obtenir des capitaux pour développer le pays—car nous vivons dans un pays non développé—sinon aux États-Unis d'Amérique?

J'ai vu les chiffres concernant le prix qu'il faudrait payer pour acheter les intérêts actuellement détenus par des Américains. Ils sont astronomiques, à tel point que je pourrais à peine les citer. Nous ne pouvons pas avoir tant d'argent à notre disposition.

Après cette digression, je retourne à mon sujet. Le bulletin poursuit:

Bien que les fins auxquelles elle peut consentir des fonds soient nombreuses, la Banque d'expansion industrielle s'occupe surtout du financement initial de «nouvelles entreprises sagement conçues».

Je soutiens que la mise sur pied d'une nouvelle entreprise sagement conçue n'est pas tellement différente de l'agrandissement d'une entreprise existante. Les deux emploieront plus de Canadiens. Les deux feront des exportations et contribueront à atténuer le problème général de la balance des paiements.

En ce qui a trait aux prêts, je dirai que les provinces atlantiques constituent un territoire fertile en demandes de prêts. Si je comprends bien, 35 demandes de prêts pour des projets dans les provinces atlantiques ont été reçues contre 68 demandes pour le reste du Canada. La page 2 du bulletin dit:

Cela signifie qu'il y a eu environ une demande pour 12,600 membres de l'effectif ouvrier dans les régions désignées des provinces atlantiques contre une demande pour 8,500 travailleurs dans les régions désignées du reste du Canada. Ces demandes représentent des investissements de 35 millions de dollars dans les provinces atlantiques et de 101.25 millions dans le reste du Canada.

Ce devrait être le contraire. Je ne veux pas fatiguer les députés en répétant tout ce que j'ai déjà essayé de prouver de mon mieux. Je veux simplement dire en résumé qu'à mon avis, le gouvernement commet une grave erreur en cherchant à adopter une politique fixe et uniforme relativement au crédit, et en l'appliquant à toutes les parties de notre grand pays. Les conditions varient tellement d'un endroit à l'autre que cette politique serait dénuée de sens pratique.

Je reprends maintenant la question dont la Chambre est saisie pour dire que nous déplorons que le gouvernement ait imposé une politique d'argent serré. J'aimerais que le ministre nous explique le pourquoi de la chose. J'aimerais aussi savoir ce qu'il a l'intention de faire en matière de fonds hypothécaires destinés aux propriétaires de maisons.

J'ai été bien déçu par certains discours prononcés au cours des deux derniers jours. Mais je le répète, c'est un débat dont nous n'avons pas du moins à nous excuser. Rien ne saurait être plus important que la discussion de la disponibilité de fonds au Canada à l'heure actuelle. Les opinions de tous les députés sur cette question sont d'une importance capitale pour le pays et profitables au gouvernement.